



Mon épouse quitte le domicile familial tous les week-end

Par **Pseudo45**, le **15/05/2008** à **05:01**

Bonjour,

tous les week end, mon épouse quitte le domicile familial pour le passer avec son amant.

J'ai déjà eu un accrochage avec elle à cause de ça et me suis retrouvé en garde a vue à la gendarmerie, suite à une plainte et dois passer en conciliation.

Je signale que nous n'avons à ce jour entamé aucune procédure de séparation ni de divorce.

Que puis je faire de légal?

Dois-je déclarer ses absences en portant plainte tous les week-end?

Je suis vraiment désorienté.

Ce n'est pas moi qui faute, mais c'est moi qui suis embêté.

Merci pour vos conseils éclairés.

Par **frog**, le **15/05/2008** à **08:46**

Bonjour,

[citation]Dois-je déclarer ses absences en portant plainte tous les week-end?

[/citation]

Il n'est pas interdit de faire de son temps libre ce qu'on veut, pas même de tromper son époux ou son épouse.

A vous de trouver une solution sur le plan relationnel, ou à défaut, entamer une procédure de divorce.

Par **Pseudo45**, le **15/05/2008** à **13:04**

Merci pour la réponse, mais en fait tout le monde peut faire ce qu'il a envie
en se moquant des devoirs des époux comme nous le dit si bien la loi lors de notre mariage!!!